



Comité de suivi

Projet de parc éolien sur la commune de Bersac-sur-Rivalier

Compte rendu N°1 – 6 octobre 2016

L'ordre du jour :

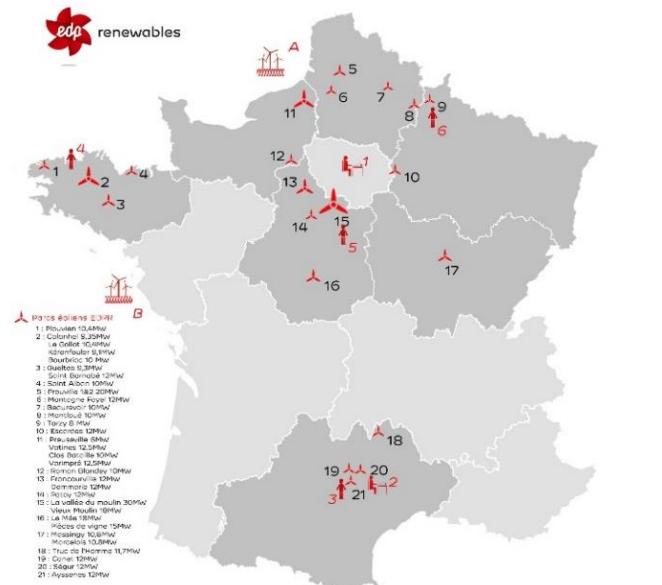
- L'organisation et les objectifs du comité de suivi
- Point sur le projet de parc éolien sur la commune de Bersac-sur-Rivalier
- Présentation des études environnementales (action reportée à la prochaine réunion du comité de suivi)

Le projet de parc éolien sur la commune de Bersac-sur-Rivalier

EDPR France

La société EDPR France Holding, filiale de la société EDP Renewables développe le projet de parc éolien sur la commune de Bersac-sur-Rivalier depuis 2012. La société développe, supervise la construction et exploite ses parcs éoliens, pour une puissance cumulée de 393 MW sur le territoire français en septembre 2016.

Figure 1 : Cartographie des activités de EDPR France



Chiffres Clés

EDPR en France c'est :

- 41 employés
- 32 parcs éoliens en exploitation
- 4 centres de maintenance
- Tous les parcs certifiés ISO 14 001 et OHSAS 180001
- 2 projets offshore en partenariat avec ENGIE et CDC (1000MW)



Lors d'une campagne de prospection cartographique en Haute-Vienne, une zone propice au développement éolien a été identifiée sur le secteur de Bersac-sur-Rivalier. Cette prospection cartographique se base sur l'analyse multicritères s'appliquant au développement éolien (éloignement des habitations, contraintes techniques, périmètres de protection environnementale, patrimoniale...). Une analyse plus précise de ces critères ainsi que les retours des services administratifs ont permis d'affiner la zone de développement éolien identifiée sur la commune de Bersac-sur-Rivalier.

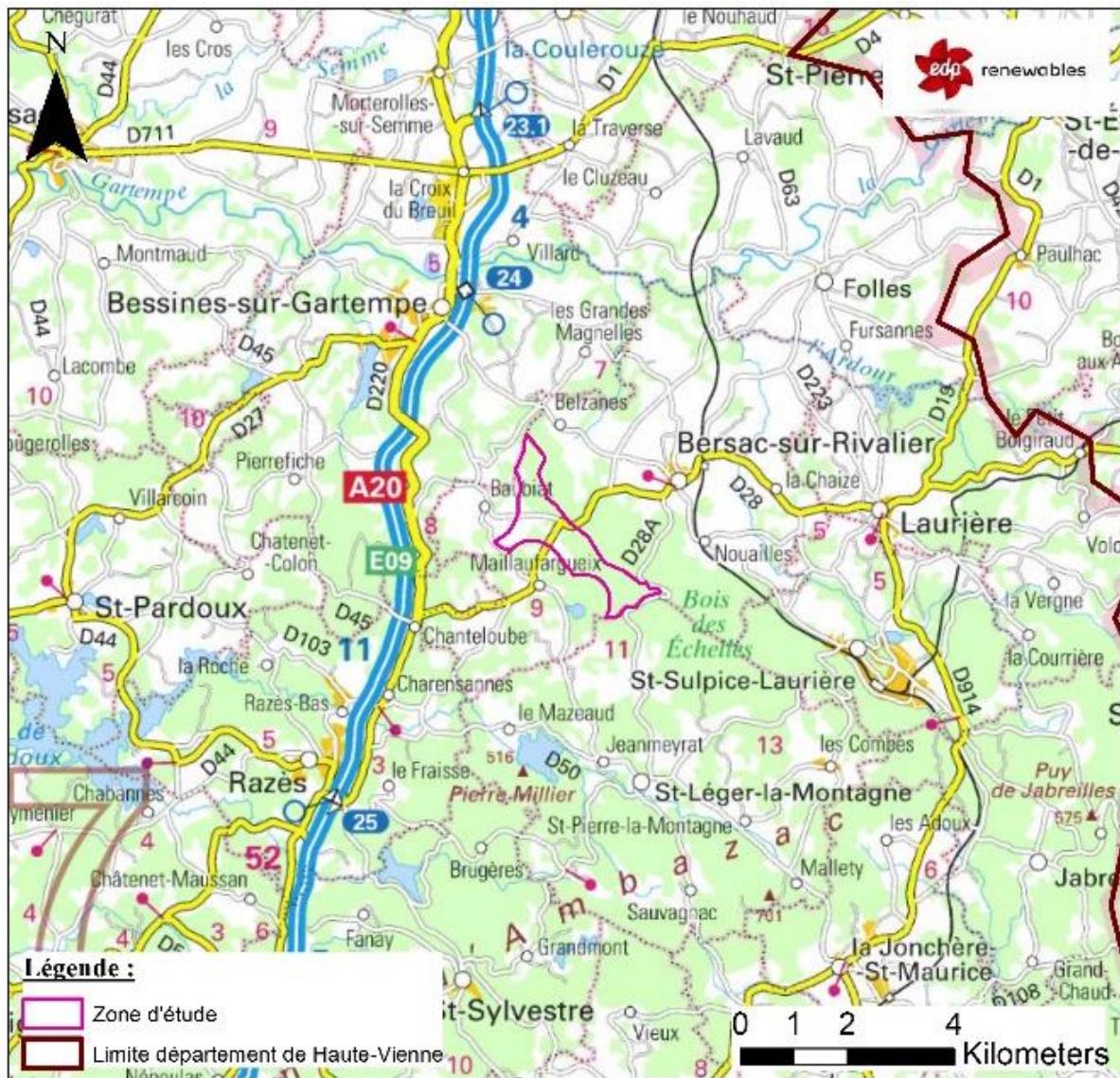


Figure 3: Zone de développement éolien – Bersac-sur-Rivalier



Historique du projet

Décembre 2012 : Présentation du projet en Conseil Municipal de Bersac-sur-Rivalier

27 mai 2013 : Délibération du Conseil Municipal de Bersac-sur-Rivalier

Décembre 2014 : Installation d'un mât de mesure de vent

Janvier 2015 : Rencontre de l'Association de chasse de Bersac-sur-Rivalier

16 février 2015 : Réunion publique « Présentation du projet » au village vacances de Bersac-sur-Rivalier

Mars 2016 : Lancement des études environnementales

22 mars 2016 : Rendez-vous avec les services de la DREAL

30 septembre 2016 : Rencontre de l'Association des habitants et Amis de Belzanne

06 octobre 2016 : Lancement du comité de suivi

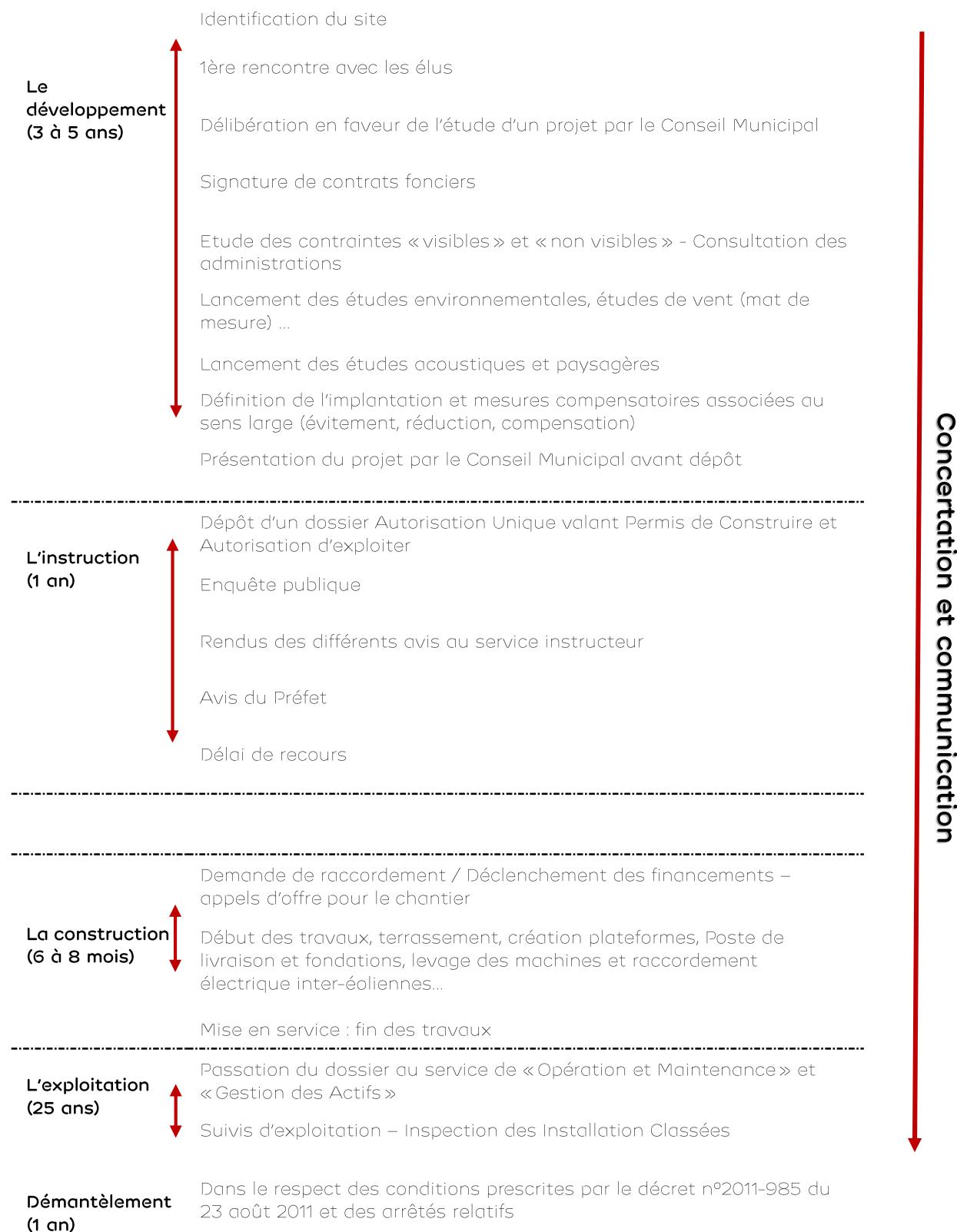
06 octobre 2016 : Rencontre du Pays de L'Aurence, de l'Occitanie et des Monts d'Ambazac



Figure 2: Photographie du mât de mesure anémométrique



Les étapes d'un développement de projet



Focus sur le fonctionnement du mât de mesure anémométrique

Caractéristique du mat de mesure anémométrique :

L'installation des points d'ancrages n'a pas nécessité de fondation en béton, une excavation de 1 mètre cube est réalisée dans laquelle est insérée une plaque d'acier avec son pieu. Le tout est enterré de façon à ce que l'extrémité du pieu sorte de terre afin de pouvoir y arrimer les haubans.

La structure sur laquelle tous les équipements sont installés, est une tour haubanée, en acier galvanisé, d'une hauteur de 81 mètres. Elle est composée de parties tubulaires de 3 mètres. Chaque partie de la tour se compose de sections triangulaires qui comprennent trois tubes en aluminium, stabilisés et soudés selon un Z.



L'anémomètre est le capteur le plus important, il mesure la vitesse horizontale du vent et sa direction : le corps principal, le nez, l'hélice, et les parties internes sont en plastique moulé sous injection résistant aux UV. Ce plastique offre une résistance à la corrosion des atmosphères marines et polluées.

La sécurité de l'installation est bien garantie, avec les systèmes suivants :

- Toutes les fixations des haubans (au mât et aux points d'ancrage) sont faites avec double jeu de boulons.
- Le mât est peint en tranches rouges et blanches en utilisant la convention de couleurs de l'aviation.
- Un balisage lumineux visible de nuit est installé à la pointe du mât.
- Un parafoudre avec une prise de terre est dimensionné de façon à éviter les dommages aux personnes et aux équipements.

L'ordre du jour de la prochaine réunion :

-présentation de la méthodologie des études environnementales pour le projet éolien de Bersac-sur-Rivalier

-réflexion sur les possibilités de mise en place d'une campagne de financement participatif autour du projet de Bersac-sur-Rivalier

-divers : actualités projets / actualités filière éolienne / questions diverses

Contact: Nolwenn Ferreux, chargée de développement 06.72.08.58.58 / nolwenn.ferreux@edpr.com



Annexe : Membres du comité de suivi présents à la réunion du 06/10/2016, Bersac-sur-Rivalier

Membres		
GOURSAUD	Philippe	Habitant de Bersac-sur-Rivalier
CHASSENEUIL	Guy-Claude	Habitant de Montmassacrot à Bessines-sur-Gartempe
BROCHET	Jean-Marc	Habitant de Maillofargueix à Bersac-sur-Rivalier
COSSIAUX	Laurence	Elu local de Bersac-sur-Rivalier
OLIVIERA DA SILVA	Jade	Habitante de Le Moulin Gérald à Bersac-sur-Rivalier et élue local de Bersac-sur-Rivalier
PETIT	Serge	Habitat de Bersac-sur-Rivalier et élue local de Bersac-sur-Rivalier
FERREUX	Nolwenn	Représentant de la société EDPR, chargée de développement de projet éolien
Intervant		
LETAILLEUR	Hélène	Chargée d'affaires environnementales chez EDPR

